



Covris
Coopérative



**RAPPORT
ANNUEL
2023**





Valeurs coopératives



Intégrité

Les employés de Covris sont intègres. Ils ont une conduite exemplaire et un haut standard de transparence.



Respect

Le respect est le fondement de Covris. L'ensemble des employés adhère à cette valeur entre eux, avec les membres et clients, ainsi qu'avec les partenaires d'affaires. Cette valeur est bidirectionnelle, c'est-à-dire que les employés s'attendent à ce que les membres, clients et partenaires soient respectueux envers eux.



Création de valeur

La création de valeur est portée par les employés de Covris qui œuvrent à accompagner ses membres afin de générer de la richesse, mais aussi pour avoir des impacts socioéconomiques positifs auprès des communautés de son territoire.



Entraide Coopération Solidarité

Pour Covris, les employés coopèrent entre eux et avec les membres. Ils visent à atteindre un objectif commun, mais aussi à se soutenir mutuellement.



Écoute

Les employés et les membres sont à l'écoute de façon active en percevant les sentiments et idées des interlocuteurs sans idée préconçue ou jugement en vue d'apporter des solutions novatrices qui répondent aux attentes.



Message de la présidente

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je vous présente au nom du conseil d'administration, le rapport annuel de votre coopérative pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2023.

Merci d'avoir pris le temps de venir participer à la vie démocratique de votre coopérative.

Déjà trois ans depuis la création de Covris Coopérative. Faut-il vous rappeler que nous avons vu le jour en pleine pandémie? En trois ans, nous avons fait face à un contexte politique difficile (crise porcine et guerre en Ukraine). Nous avons vécu le défi de la main-d'œuvre et aussi la hausse des taux d'intérêt. La situation économique n'est pas de tout repos et votre coopérative n'y échappe pas.

Soyons honnêtes. Est-ce que la dernière année a été à la hauteur des attentes? Non. Est-ce qu'on peut quand même regarder l'avenir avec optimisme? Absolument! Il ne fait aucun doute que la décision d'unir nos forces en 2020 a solidifié nos bases pour l'avenir.

Covris, c'est une entreprise diversifiée et impliquée dans plusieurs divisions : animale, végétale, grains, machinerie agricole et commerce de détail (5 quincailleries et 6 dépanneurs).

Résultats financiers

Nous présentons cette année un chiffre d'affaires de 205,7 millions de dollars, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent pour un déficit de 694 504 \$. Ces résultats s'expliquent entre autres par des résultats difficiles dans nos coentreprises, l'absence de ristournes de Sollio Groupe Coopératif et des frais d'exploitation incluant les frais financiers en hausse. Des explications plus détaillées vous seront fournies dans le message de la direction.

Investissements

Votre coopérative continue ses investissements pour maintenir et optimiser le service qui vous est offert. Au cours de la dernière année, 1,3 million de dollars ont été injectés pour assurer l'efficacité des opérations. Nous demeurons à l'affût des opportunités pour nous positionner avantageusement pour le futur.

Bilan social

Votre coopérative est toujours très heureuse de vous rencontrer. Plusieurs événements sociaux et techniques vous ont été proposés au cours de l'année. Nous vous invitons à vous joindre à nous en grand nombre. Pensons au tournoi de golf, au Forum coopératif féminin, à l'exposition de Saint-Pierre-les-Becquets, aux journées parcelles, aux portes ouvertes, etc.

Depuis deux ans, nous avons davantage mis l'accent sur la communication et nous poursuivons dans ce sens pour la prochaine année. Cela nous permet d'accroître notre rayonnement tant auprès de nos membres qu'auprès des communautés qui font partie de notre territoire géographique et de vous faire part de nos activités. De plus, cela nous permet de faire connaître de belles réalisations et de mettre en valeur nos producteurs.

Je vous invite à visiter notre site Internet www.covris.coop et nous à suivre sur notre page Facebook et Instagram.

Relève

Covris Coopérative est toujours présent pour soutenir la relève agricole. Plusieurs concours sont organisés tout au long de l'année, auxquels nous participons. Le FCARA permet aux jeunes productrices et producteurs agricoles membres de notre coopérative de bénéficier d'un soutien financier, d'un soutien professionnel et d'une offre de développement des compétences.

Cette année, la productrice participante au FCARA est, madame Isabelle Brisson de la Ferme Brissi inc., située à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Nous nous faisons aussi un devoir d'encourager la participation de nos jeunes productrices et producteurs aux concours «Établissement» et «Transfert de ferme» organisé par Sollio Groupe Coopératif.

Planification stratégique

En 2022, votre conseil d'administration s'est investi dans un processus de planification stratégique afin de se positionner pour les prochaines années. C'était un moment pivot suivant la fusion de nos deux coopératives. Après plusieurs rencontres, nous avons conclu l'exercice.

Covris coopérative, propriété de ses membres, a pour mission d'être « **LE** partenaire d'affaires » du secteur agricole et du secteur du commerce de détail. La coopérative a à cœur le succès de ses clients et clientes pour une agriculture durable au niveau financier, environnemental et social. Nos valeurs de respect, de création de valeurs, d'intégrité, d'entraide, de coopération, de solidarité et d'écoute sont la base sur laquelle nous nous appuyons pour définir nos stratégies et nos plans d'action.

De cette démarche ont découlé des plans d'action dans chacune des divisions et déjà le travail est amorcé pour solidifier notre position d'organisation incontournable et innovante pour le développement d'une agriculture pérenne.

Mille fois merci !

En terminant, j'aimerais remercier chacun d'entre vous pour la confiance que vous accordez à votre coopérative et nous espérons être à votre service longtemps.

Merci à nos partenaires d'affaires, à Sollio Groupe Coopératif de nous aider à toujours offrir à nos membres des produits et services de haute qualité. Merci aux coopératives voisines pour leur collaboration. Merci aux partenaires financiers de nous accompagner dans notre développement de marchés.

À M. Pascal Larivière et Mme Caroline Monette, à leur équipe de gestion ainsi qu'à tous les employés, un immense merci pour votre écoute, votre dévouement et votre acharnement à servir les membres et à les aider à faire performer leurs entreprises. Merci pour votre goût du dépassement afin que Covris Coopérative soit un partenaire de choix dans le paysage agricole.

À mes collègues du conseil d'administration, merci pour votre ouverture d'esprit, vos idées créatives et visionnaires et pour les excellentes discussions. C'est toujours un plaisir d'échanger ensemble.



Jeannine Chartrand

Présidente

Conseil d'administration

SECTEUR OUEST



Jeannine Chartrand

Présidente

Mandat 2023 - 2026

St-Zéphirin-de-Courval

Ferme Porcibel inc.
Production porcine



Alec Côté

Administrateur

Mandat 2022-2025

Ste-Brigitte-des-Saults

Élevages Brigiporcs
Production porcine



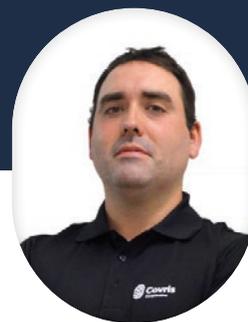
Jessy Pelletier*

Administrateur

Mandat 2020-2024

Saint-Aimé

Ferme Jessy Pelletier inc
Grandes cultures



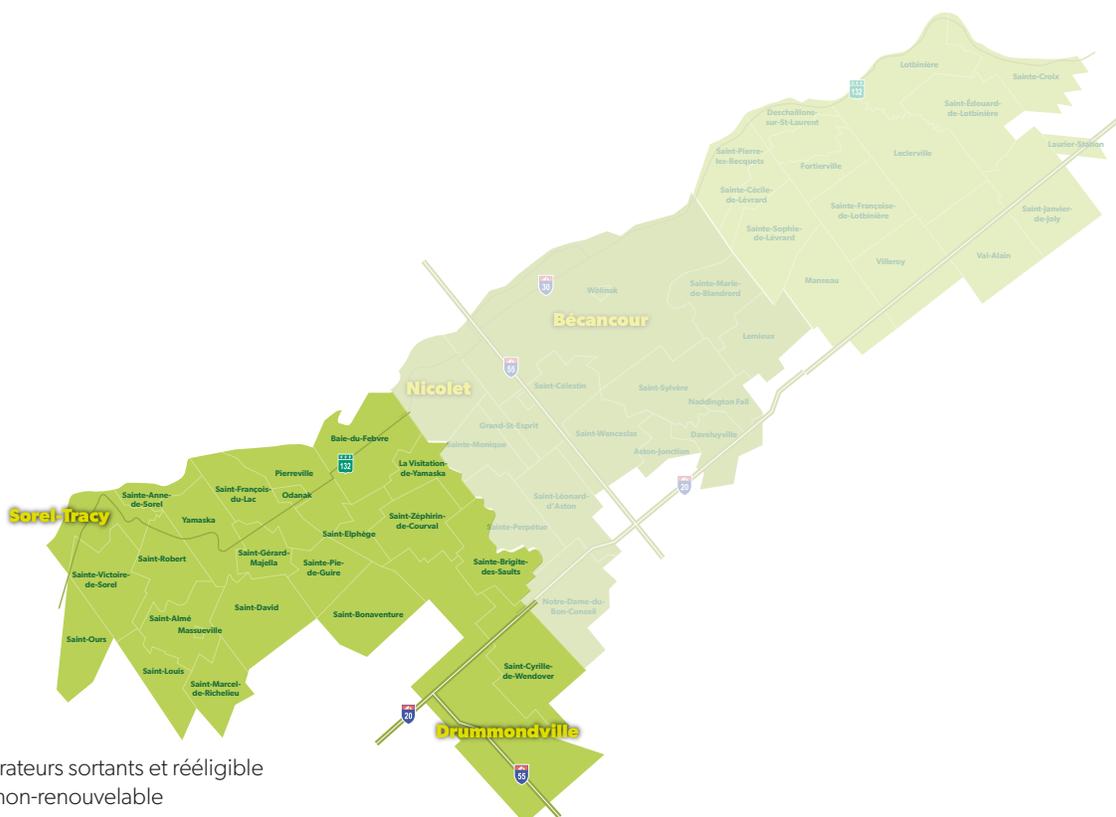
Joel Ruttiman

Administrateur

Mandat 2023-2026

St-Zéphirin-de-Courval

Ferme Benjo 2003 inc.
Grandes cultures
Production laitière



* Administrateurs sortants et rééligible

** Mandat non-renouvelable

SECTEUR CENTRE



Ghislain Deshaies
Administrateur
Mandat 2022-2025
Saint-Sylvère
Ferme Ghislain Deshaies
Production laitière



Markus Schaerli*
Administrateur
Mandat 2020-2024
Sainte-Marie-de-Blandford
Ferme Jasmelia inc.
Grandes cultures
Production laitière



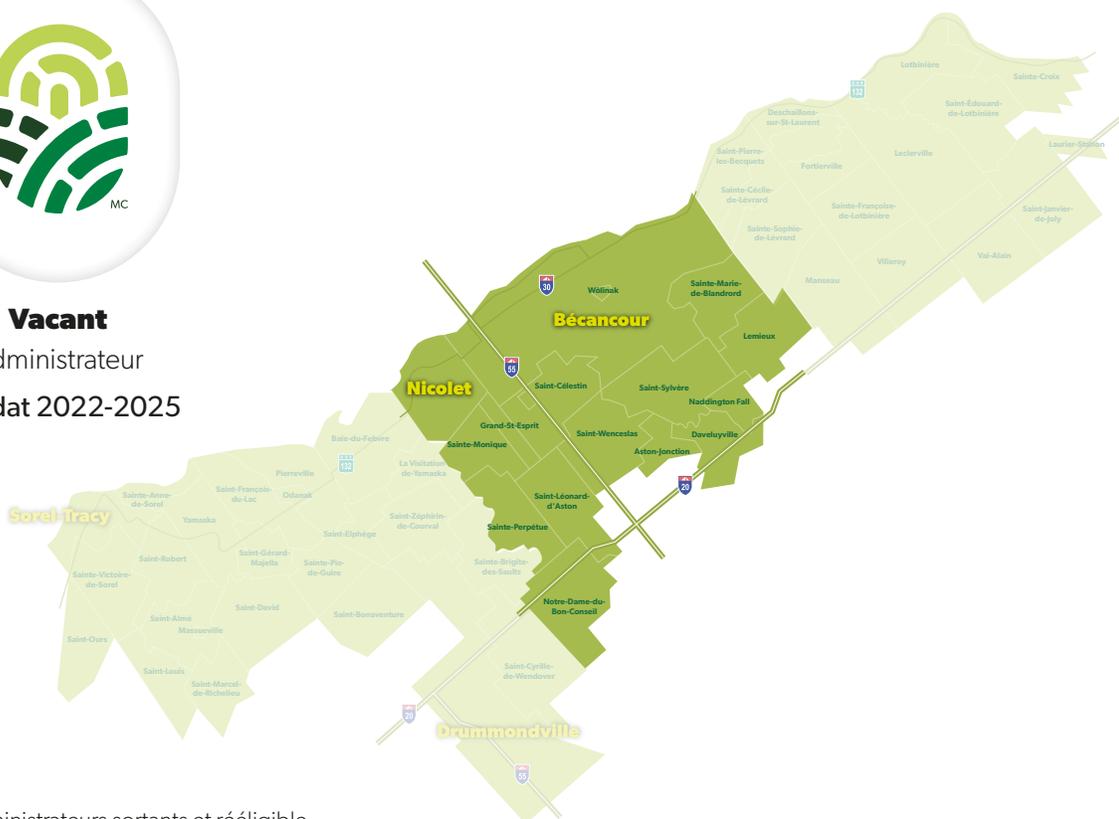
Jean Landry*
Administrateur
Mandat 2020-2024
Bécancour
Ferme Jarely SENC
Grandes cultures



Samuel Borer
Administrateur
Mandat 2023-2026
Bécancour
Ferme Régina & TRB inc.
Production laitière



Vacant
Administrateur
Mandat 2022-2025



* Administrateurs sortants et rééligible
** Mandat non-renouvelable

SECTEUR EST



Élyse Groleau*

1^{re} vice-présidente

Mandat 2020-2024

Lotbinière

Ferme Grolier enr.
Production laitière



Jérôme Couture

2^e vice-président

Mandat 2022-2025

Leclercville

Ferme Camilienne inc.
Production laitière



Jean-Denys Beaudet*

Administrateur

Mandat 2020-2024

Fortierville

Ferme Philo inc.
Production laitière



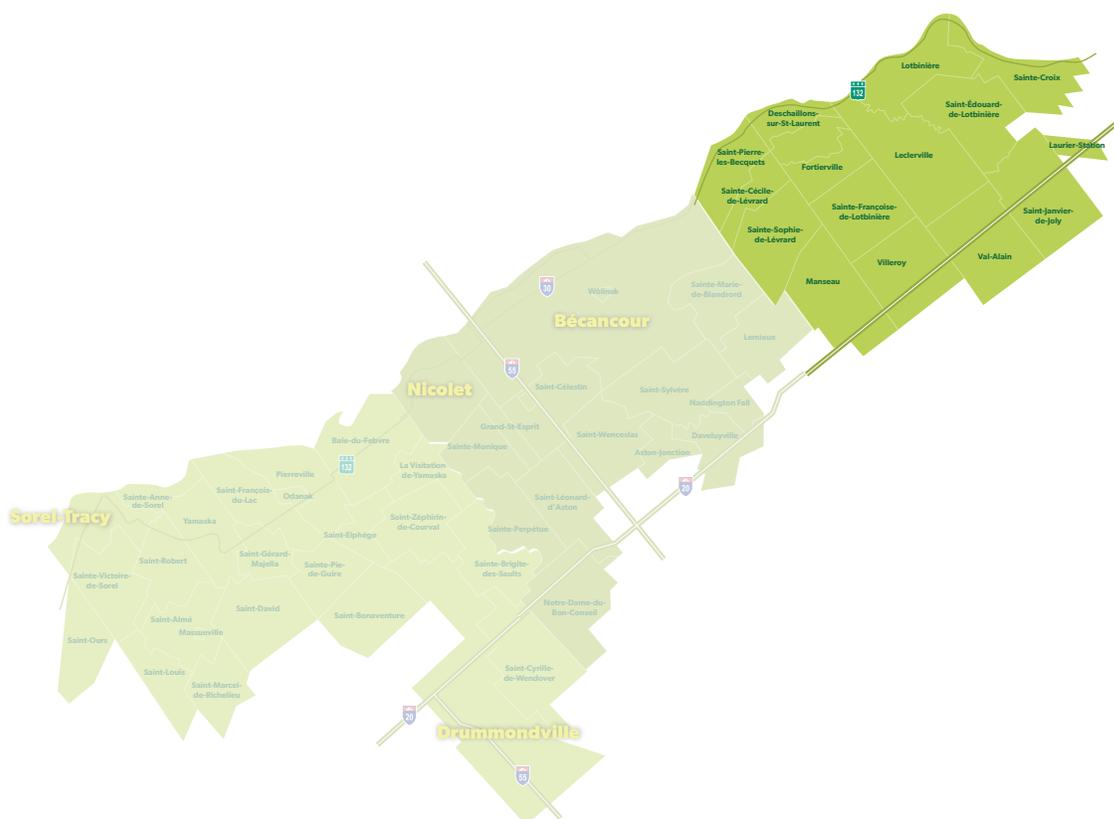
Denis Richard

Administrateur

Mandat 2023-2026

Leclercville

Les Cultures du Castor inc.
Grandes cultures



* Administrateurs sortants et rééligible

** Mandat non-renouvelable



Message de la direction

Votre coopérative vient de compléter son 3^e exercice financier. L'exercice 2023 aura été à l'image de celui de 2022 puisque les secteurs d'activités qui ont connu des difficultés en 2023 auront été les mêmes qu'en 2022. Dans le secteur porcin, notre coentreprise, RP2R, aura connu encore cette année son lot de défis. Les enjeux liés à la négociation de la nouvelle convention de mise en marché, la diminution de prix de 25 \$ par 100 kg et le coût des intrants auront affecté sérieusement les résultats financiers de 2023. Alors que le secteur des grains, par notre partenariat avec Sollio et Grains Québec, aura connu beaucoup de difficultés à se démarquer dans ce marché concurrentiel et ainsi générer des volumes à la hauteur des attentes.

Après une année 2022 à forte rentabilité, les productions végétales auront connu un léger vent de face avec des prix de plusieurs commodités en baisse, empêchant votre coopérative de profiter de gains de position sur les stocks. Malgré tout, le secteur aura réussi à bien s'en tirer au niveau des volumes et des résultats financiers. Le remboursement par le gouvernement fédéral d'une première portion de 140 000 \$ de la taxe fédérale sur les produits en provenance de la Russie aura aussi aidé les résultats finaux. Même si nous poursuivons les efforts pour recouvrer une autre portion de ces taxes imposées par le gouvernement canadien, et comme votre coopérative s'était engagée à le faire, nous avons annulé à l'automne dernier, l'ensemble de la facturation qui avait été présenté aux membres en 2022.

Du côté des ressources humaines, l'enjeu de la disponibilité des ressources humaines a semblé s'estomper en 2023. La fermeture de magasins par manque de main-d'œuvre semble derrière nous puisqu'un peu plus de candidatures sont reçues à la suite de nos affichages de postes, ce qui aura permis de mettre en place des structures plus agiles pour faire face à des enjeux ponctuels.

Enfin, le conseil d'administration et l'équipe de gestion ont complété la démarche de planification stratégique entreprise en 2022. Celle-ci aura permis au conseil de dégager les grandes orientations pour le futur de l'organisation. Des plans d'action sectoriels acceptés par le conseil seront mis de l'avant afin d'atteindre les cibles désirées pour 2026-2027.

Résultats consolidés

Nous vous présentons les résultats de votre coopérative pour l'exercice financier terminant le 31 octobre 2023. Ces résultats consolidés sont similaires à ceux de 2022 au niveau du rendement net. Certains départements du secteur agricole ont connu une autre année difficile sur le plan de la rentabilité, mais ces résultats mitigés ont été compensés en partie par une bonne année du secteur du commerce de détail et de la machinerie agricole.

Maintenant, regardons les résultats et la situation financière pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2023. Le chiffre d'affaires consolidé aura progressé de 5 % pour s'élever à 205 724 602 \$ comparativement à 196 019 537 \$ pour l'exercice précédent. L'inflation dans le secteur animale et la croissance maintenue dans notre secteur du commerce de détail expliquent cette progression. En considérant les enjeux déjà mentionnés, le trop-perçu brut aura progressé de 4,5 % pour terminer à 16,1 millions de dollars (ou 7,8 % des ventes) comparativement à 15,4 millions de dollars (ou 7,9 % des ventes) pour l'exercice 2022. De leur côté, les frais d'exploitation ont aussi connu

une augmentation pour s'établir à 17,8 millions de dollars (ou 8,6 % des ventes) en comparaison avec le montant de 16,4 millions de dollars (ou 8,3 %) de l'année précédente. Certains de ces frais, tels que la masse salariale, les coûts d'entretien et les frais de transport auront été les éléments qui auront contribué le plus à cette hausse par rapport à 2022. Toutefois, un contrôle efficace des autres coûts aura contribué à maintenir le ratio par rapport aux ventes.

Le déficit des opérations s'est chiffré à 1 659 440 \$, alors que celui de 2022 était de l'ordre de 988 777 \$ en 2022. L'écart défavorable est attribuable à trois secteurs opérationnels, soit le porc, le grain et les fertilisants.

Les autres résultats de 615 828 \$ qui se composent essentiellement de notre quote-part des résultats de Groupe Symac et d'un gain sur la vente de notre participation dans Énergie RC, sont supérieurs à ceux de 2022 qui présentaient un montant déficitaire de 153 686 \$. Finalement, après les charges fiscales, la coopérative présente un déficit de l'exercice de 694 504 \$ qui s'avère légèrement plus élevé que celui de 2022, à 618 192 \$.

Bilan consolidé

L'actif total de la coopérative de 82,4 millions de dollars a progressé par rapport au total de 77,8 millions de dollars en 2022. Cet écart est attribuable à une variation positive au niveau des liquidités, des débiteurs et de la valeur des partenariats et d'une diminution de la valeur des stocks en fin d'exercice. Le passif total s'est accru de 5,4 millions de dollars pour passer de 47,1 millions de dollars à la fin 2022 à 52,5 millions de dollars au 31 octobre 2023. Cette augmentation est attribuable à une hausse des créditeurs en fin d'exercice et de la dette bancaire. Enfin, l'avoir aura passé de 30,6 millions de dollars à la fin de 2022 à 29,9 millions de dollars au 31 octobre 2023. Cette diminution est attribuable presque entièrement au déficit de l'exercice.

Résultats sectoriels

Division animale

Cette division représente 45 % des ventes consolidées de la coopérative et comporte les activités d'alimentation, d'élevages avicoles et les élevages porcins par notre partenariat dans RP2R.

Le secteur avicole représente 3 % des ventes de la division productions animales. Notre poulailler de Saint-Aimé où nous avons débuté l'exploitation en 2022 a été opéré sur l'année entière de 2023. Nous avons terminé les travaux de mise à niveau du bâtiment au début 2023. Les résultats techniques qui sont produits par l'équipe sont fort intéressants pour le futur de l'activité. Malgré les très bons résultats d'élevages, les charges liées à la mise à niveau du bâtiment sont venues amputer l'excédent du secteur qui terminera en légère baisse par rapport à 2022.

Le secteur ruminant, qui représente 12 % des ventes de la division, a vu ces ventes régresser quelque peu par rapport à 2022. Une transition des ventes en moulée complète vers le marché des ingrédients simples où nous avons moins bien performé aura expliqué la baisse des revenus. Une optimisation ainsi qu'une bonne gestion des frais de transport et un accroissement des synergies interdivisions pour les ressources humaines auront permis un très bon contrôle des coûts et ainsi dégager un excédent en hausse.

Le secteur porcin, qui représente 85 % des ventes de la division, a vu ses ventes régresser de 1 % par rapport à 2022. Cette régression est le résultat de la décroissance organisée de l'industrie et des difficultés de rentabilité qu'a vécue l'ensemble de la filière porcine québécoise. Les enjeux de la négociation de la convention de mise en marché et l'inflation des prix de l'alimentation ont affecté directement les résultats financiers de notre coentreprise RP2R. Tels que précisés précédemment, ces résultats auront un impact significatif sur les résultats de votre coopérative pour 2023.

Division végétale

Cette division, qui représente 12 % des ventes consolidées de la coopérative, se compose des ventes de semences, de fertilisants, de produits de protection des cultures, de l'agroenvironnement et de l'application à forfait. Les ventes de la division ont connu une légère baisse par rapport à 2022. Les volumes auront été relativement stables au niveau des semences, en augmentation pour les protections des cultures et le forfait, mais en légère baisse pour les fertilisants liquides. Ceci, combiné à une inflation globale des prix des semences et des produits de protection des cultures, et à une baisse moyenne des prix des fertilisants, expliquera la variation des revenus. De bonnes stratégies d'approvisionnement auront permis de générer une marge bénéficiaire en légère hausse par rapport à 2022. Un bon contrôle des coûts d'exploitation dans un contexte inflationniste aura permis de dégager un excédent à la même hauteur que celui de 2022. Ceci représente une belle réussite de l'équipe, puisqu'il faut se rappeler que 2022 avait été une année exceptionnelle au niveau de la contribution nette des fertilisants.

Division grains

Cette division, qui représente 24 % des ventes consolidées de la coopérative, se compose des activités de séchage et d'entreposage de nos deux centres de grains ainsi que des activités de commercialisation, sous la gouverne du partenariat Sollio & Grains Québec. Les activités de commercialisation auront généré des volumes en légère hausse par rapport à l'année précédente. Alors que nos deux centres de grains auront vu un peu moins de volume passé dans nos silos. Sollio & Grains Québec a dû encore composer avec un marché difficile pour satisfaire vendeurs et acheteurs, tout en composant avec les enjeux de positions complexes. L'accroissement des synergies RH interdivisions aura permis un bon contrôle de l'ensemble de la structure des coûts de nos centres de grains. Toutefois, quelques charges

supplémentaires ont été appliquées à 2023, dues à l'ajout d'un silo « Topdry » à Parisville. Ainsi, les résultats générés de fin d'année auront été inférieurs à ceux de 2022 ainsi qu'aux budgets établis.

Division machinerie

Cette division, en partenariat avec Agiska Coopérative, a connu une autre année remarquable en 2023. Les ventes records de la division ont permis de dégager une contribution nette tout aussi appréciable. L'équipe a su manœuvrer admirablement entre les enjeux inflationnistes, les livraisons de machines par le manufacturier, parfois fortement retardées, une gestion rigoureuse des stocks, machines et pièces, et des taux d'intérêt élevés qui affectent passablement les résultats. Ainsi, l'ensemble des efforts aura permis de générer un excédent de la division supérieur à l'exercice précédent. En 2023, le conseil d'administration de Groupe Symac a entrepris une démarche de planification stratégique qui devrait se conclure au milieu de l'année 2024 et permettra à la division de fixer des cibles claires pour les 3 à 5 prochaines années.

Division détail

Cette division représente 18 % des ventes consolidées de la coopérative et se compose du secteur quincailleries et du secteur dépanneurs. Cette division a poursuivi sa croissance avec une hausse globale de 12 % de ses ventes malgré le constat d'un léger essoufflement des ventes en fin d'année pour l'ensemble de l'industrie des centres de rénovation. Cette croissance est d'autant plus satisfaisante, considérant une déflation moyenne des prix de certains matériaux de construction en cours d'année. La division dépanneurs y aura aussi contribué avec l'opération sur une année entière du dépanneur de Gentilly acquis en cours d'année 2022. La difficulté de générer des gains de position sur les stocks en quincaillerie, l'inflation de certains

coûts de production et plus particulièrement de la masse salariale, n'auront pas permis de traduire les gains au niveau des ventes sur la contribution nette qui est comparable à 2022.

En conclusion, nous pouvons affirmer que 2023 aura été une année tout aussi marquante que la précédente. Avant de terminer, j'aimerais adresser quelques remerciements. Chers membres, je vous remercie pour votre fidélité et votre compréhension vis-à-vis les enjeux auxquels nous avons dû faire face. J'aimerais aussi remercier les membres de notre conseil d'administration pour leur soutien et leur confiance.

Merci aussi à notre équipe de gestion qui aura gardé le cap et qui aura su s'adapter continuellement face aux enjeux du quotidien. Et enfin, merci à tous les employés de Covris pour leur dévouement et leur détermination. C'est tous ensemble que nous pourrons poursuivre le développement de notre coopérative.



Pascal Larivière, CPA
Directeur général

Comité de direction



Pascal Larivière,
CPA

Directeur général



Caroline Monette,
CPA

Directrice finance et
administration



**Marc-Antoine
Fleurent,** agr.

Directeur des
productions végétales



**Jean-Michel
Laroche,** agr.

Directeur ruminants et
avicole



Philippe Tremblay

Directeur principal
Groupe Symac



Daniel Simard

Directeur des
dépanneurs



Sylvain Auger

Directeur des
quincailleries



Stéphane Boutin

Directeur des
opérations du secteur
Parisville et directeur
du service des grains



Joël Zummo

Directeur général
Filière Porcine Coopérative
et Regroupement des
équipes réseau



Lucie Bélanger

Conseillère ressources
humaines et SST



États financiers consolidés

31 OCTOBRE 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
COVRIS COOPÉRATIVE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de COVRIS COOPÉRATIVE et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2023, et les états consolidés des résultats, de la réserve, du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 octobre 2023, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL¹

Victoriaville

Le 26 février 2024

¹ Par Joël Minville, CPA auditeur

COVRIS COOPÉRATIVE

Résultats consolidés

Pour l'exercice clos le 31 octobre

2023

2022

CHIFFRE D'AFFAIRES	205 724 602 \$	196 019 537 \$
COÛT DES PRODUITS VENDUS	189 593 207	180 581 300
TROP-PERÇU BRUT	16 131 395	15 438 237
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais d'opérations	10 473 219	10 002 943
Frais d'administration	5 172 323	4 782 062
Frais financiers	862 123	324 259
Amortissement	1 283 170	1 317 750
	17 790 835	16 427 014
DÉFICIT DES OPÉRATIONS	(1 659 440)	(988 777)
AUTRES PRODUITS (CHARGES)	615 828	(153 686)
DÉFICIT AVANT IMPÔTS DES FILIALES	(1 043 612)	(1 142 463)
IMPÔTS DES FILIALES		
Exigibles	18 981	26 606
Futurs	(368 089)	(550 877)
	(349 108)	(524 271)
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(694 504) \$	(618 192) \$
ATTRIBUABLE :		
Aux membres de la coopérative	(760 989) \$	(889 929) \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	66 485	271 737
	(694 504) \$	(618 192) \$

COVRIS COOPÉRATIVE

Surplus d'apport consolidé

Pour l'exercice clos le 31 octobre

2023

2022

SOLDE AU DÉBUT**1 658 473 \$**

1 652 294 \$

Annulation de parts de membres inactifs

-

6 179

SOLDE À LA FIN**1 658 473 \$**

1 658 473 \$

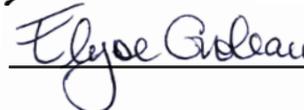
COVRIS COOPÉRATIVE**Réserve consolidée****Pour l'exercice clos le 31 octobre****2023****2022**

SOLDE AU DÉBUT	18 778 856 \$	18 981 041 \$
Déficit de l'exercice attribuable aux membres de la coopérative	(760 989)	(889 929)
Trop perçu de l'exercice précédent attribuable aux membres de la coopérative	-	1 541 913
	18 017 867	19 633 025
Impôts		
Exigibles (recouvrés)	(5 276)	9 982
Futurs	(263 738)	261 252
	(269 014)	271 234
Ristournes attribuées		
Comptant	-	62 023
Impôts déduits à la source	-	6 985
En capital social ordinaire	-	123 067
En capital social privilégié	-	390 860
	-	582 935
SOLDE À LA FIN	18 286 881 \$	18 778 856 \$

COVRIS COOPÉRATIVE**Bilan consolidé****Au 31 octobre****2023****2022****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	2 617 664 \$	- \$
Débiteurs (note 6)	6 705 317	10 178 295
Débiteurs - apparentés (note 7)	10 483 083	3 038 208
Avances à un administrateur d'une filiale, portant intérêts au taux préférentiel	130 699	-
Impôts	7 625	-
Stocks et stocks agricoles (note 8)	20 354 535	24 210 371
Frais payés d'avance	322 497	317 253
	40 621 420	37 744 127
PLACEMENTS (note 9)	16 898 111	17 144 194
INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS (note 10)	7 680 804	6 114 302
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	14 856 742	14 747 076
ÉCART D'ACQUISITION	82 823	82 823
ACTIFS INCORPORELS (note 12)	453 038	467 523
IMPÔTS FUTURS (note 17)	1 871 583	1 503 494
	82 464 521 \$	77 803 539 \$

Pour le conseil d'administration :

Jeanne Chastard, administrateurElyse Groleau, administrateur

COVRIS COOPÉRATIVE**Bilan consolidé****Au 31 octobre****2023****2022****PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Découvert bancaire	- \$	406 825 \$
Emprunts bancaires (note 13)	7 785 924	7 089 251
Créditeurs (note 14)	7 977 220	10 179 367
Créditeurs - apparentés (note 15)	20 731 776	15 701 346
Dépôts de clients	1 824 000	716 022
Impôts	-	8 697
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 16)	650 420	493 305
Passif à court terme avant dette à long terme remboursable sur demande et renouvelable au cours du prochain exercice	38 969 340	34 594 813
Dette à long terme remboursable sur demande (note 16)	10 148 709	5 075 795
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 16)	99 883	391 200

49 217 932 40 061 808**DETTE À LONG TERME (note 16)****563 863** 4 032 978**AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE****17 333** 33 333**PRODUITS REPORTÉS****4 103** 11 603**IMPÔTS FUTURS (note 17)****2 732 008** 2 995 746**52 535 239** 47 135 468**AVOIR****CAPITAL SOCIAL (note 18)**

Capital social ordinaire	952 809	959 158
Capital social privilégié	8 229 636	8 329 714

9 182 445 9 288 872**SURPLUS D'APPORT****1 658 473** 1 658 473**AVOIR DE LA COOPÉRATIVE**

Réserve	18 286 881	18 778 856
---------	-------------------	------------

18 286 881 18 778 856**29 127 799** 29 726 201**PART DES ASSOCIÉS ET DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE****801 483** 941 870**29 929 282** 30 668 071**82 464 521 \$** 77 803 539 \$

COVRIS COOPÉRATIVE**Flux de trésorerie consolidés****Pour l'exercice clos le 31 octobre****2023****2022****ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Déficit de l'exercice	(694 504) \$	(618 192) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 268 685	1 303 265
Amortissement des actifs incorporels	14 485	14 485
Amortissement de l'aide financière reportée	(16 000)	(16 000)
Amortissement des produits reportés	(7 500)	(28 072)
Gain sur cession de placements	(330 236)	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(24 753)	(93 570)
Impôts recouvrés (exigibles) de l'exercice précédent	5 276	(9 982)
Impôts futurs	(368 089)	(550 877)
Quote-part du résultat net des partenariats	(35 837)	(190 886)
	(188 473)	(189 829)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 19)	3 540 986	555 131
	3 352 513	365 302

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation nette du prépaiement	-	4 000 000
Variation nette des avances à un administrateur	(130 699)	-
Augmentation de la valeur des animaux de production attribuable à la quantité	-	679 390
Acquisition de placements	-	(127 631)
Encaissement de placements	576 585	1 255
Acquisition d'entreprise (note 5)	45 467	-
Acquisition de placements dans des partenariats	(1 530 665)	(755 116)
Encaissement de placements dans des partenariats	-	114 581
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 391 098)	(780 854)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	37 500	99 900
Acquisition d'actifs incorporels	-	(9 113)
	(2 392 910)	3 222 412

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation nette des emprunts bancaires	696 673 \$	(3 345 000) \$
Variation nette des avances d'une société privée	-	8 189
Augmentation de la dette à long terme	7 567 155	3 700 000
Remboursement de la dette à long terme	(5 885 643)	(3 976 240)
Émission de capital social	95 757	217 521
Rachat de capital d'associés sans contrôle	(144 709)	-
Rachat de capital social	(202 184)	(277 090)
Ristournes versées	-	(69 008)
Prélèvements des associés sans contrôle	(62 163)	(40 439)
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	-	(4 000)
	2 064 886	(3 786 067)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DU DÉCOUVERT BANCAIRE	3 024 489	(198 353)
DÉCOUVERT BANCAIRE AU DÉBUT	(406 825)	(208 472)
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	2 617 664 \$	(406 825) \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative est constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec et se spécialise dans différents secteurs ayant pour but principalement de servir l'approvisionnement à la ferme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

États financiers consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de toutes ses filiales. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

Les filiales de la coopérative sont les suivantes :

Nom	Description	Pourcentage de participation
Rosaire Blain inc.	Élevage porcin	100 %
Hybriporc, société en commandite / Hybriporc inc.	Élevage porcin	100 %
Réseauporc, société en commandite / 9203-6474 Québec inc.	Élevage porcin	100 %
Baieporc, société en commandite / 9203-5856 Québec inc.	Élevage porcin	100 %
Covimel, société en commandite / Covimel commandité inc.	Élevage porcin	100 %
Coviporc, société en commandite / Coviporc inc.	Élevage porcin	100 %
Parisporc, société en commandite / 9414-2130 Québec inc.	Élevage porcin	100 %
Repère Agriculture inc.	Élevage porcin	100 %
Matériaux Fortierville 2020 s.e.c. / 9358-1486 Québec inc.	Quincailleries	80 %
Covilem inc.	Station-service et quincaillerie	60 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Règles particulières

Les règles particulières suivantes découlent des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application :

Impôts et déficit

Le déficit présenté à l'état des résultats est établi avant les impôts. Le déficit de l'exercice et les impôts sont présentés à la réserve dans le présent exercice.

Dividendes sur capital social privilégié - R.I.C.

Les dividendes sur capital social privilégié admissible au R.I.C. sont comptabilisés à l'état des résultats à titre de frais financiers.

Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la vente de produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Impôts sur le trop-perçu

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le trop-perçu. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs d'impôts futurs et des passifs d'impôts futurs est comptabilisé à la réserve. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la coopérative qu'en leur qualité de membre de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

La coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs, à l'exception des comptes clients avec les sociétés apparentées, des placements et des avances.

Les débiteurs - apparentés et les avances à des sociétés apparentées sont comptabilisés au coût.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks et stocks agricoles

Les stocks pour la revente sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Les élevages porcins sont évalués à la moindre valeur représentée par le moindre du coût moyen par strate de poids et de la valeur de réalisation nette.

Intérêts dans des partenariats

Les participations dans des entreprises sous contrôle conjoint sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Aire de stationnement	Dégressif	4 %
Bâtiments	Dégressif	5 % et 10 %
Matériel et outillage	Dégressif	10 %, 20 % et 30 %
Matériel informatique	Linéaire et dégressif	3 ans et 30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 % et 35 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente les avantages économiques futurs résultant des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart peut être inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Les quotas avicoles, ayant une durée de vie utile indéfinie, sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

Aide financière reportée

L'aide financière reportée est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans.

Produits reportés

Les produits reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des ententes.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Agriculture

Le 1er novembre 2022, la coopérative a adopté le chapitre 3041, « Agriculture », en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. Le chapitre 3041 prévoit des indications spécifiques faisant autorité concernant la comptabilisation des actifs biologiques et des produits récoltés des actifs biologiques pour les entreprises à capital fermé qui exercent des activités de production agricole. Auparavant, ces actifs biologiques étaient comptabilisés conformément à d'autres chapitres applicables des NCECF.

Selon le chapitre 3041, les actifs biologiques sont séparés entre les stocks agricoles et les actifs biologiques producteurs. Les stocks agricoles sont évalués soit selon le modèle du coût (le coût étant déterminé en utilisant le coût complet ou uniquement les coûts des intrants), soit selon le modèle de la valeur nette de réalisation (lorsque certaines conditions sont remplies). Les actifs biologiques producteurs sont évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant, sauf s'ils sont gérés sur une base collective pour maintenir indéfiniment leur capacité de production collective. On considère que les actifs biologiques producteurs de ce type ont une durée de vie utile indéfinie, et ils ne sont pas amortissables.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la coopérative.

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS

	2023	2022
Amortissement des immobilisations corporelles	1 268 685 \$	1 303 265 \$
Amortissement des actifs incorporels	14 485 \$	14 485 \$
Amortissement de l'aide financière reportée	16 000 \$	16 000 \$
Amortissement des produits reportés	7 500 \$	28 072 \$
Dividendes sur capital privilégié admissible au R.I.C.	44 819 \$	44 742 \$
Gain sur cession de placement	330 236 \$	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	24 753 \$	93 570 \$
Intérêts sur le passif à court terme	584 592 \$	333 231 \$
Intérêts sur la dette à long terme	368 474 \$	190 524 \$
Perte sur dérivés	- \$	611 345 \$
Quote-part dans les résultats des partenariats	35 837 \$	190 886 \$
Revenus d'intérêts	280 509 \$	316 833 \$

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1er novembre 2022, la coopérative a acquis 91 % des actions participantes et ayant droit de vote de Repère Agriculture inc., une société oeuvrant dans l'élevage porcin, pour une contrepartie de 1 \$. La coopérative détenait auparavant 9 % des actions participantes et ayant droit de vote, ce qui porte la détention à 100 %. La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris se détaille comme suit :

Actifs acquis

Trésorerie	45 468 \$
Débiteurs	1 732 105
Stocks	568 610
Placements	212 190
	2 558 373

Passifs repris

Créditeurs	2 558 363
------------	-----------

Actifs nets acquis	10 \$
---------------------------	--------------

Contrepartie

Espèces	1 \$
Participation déjà détenue dans la société privée	9
	10 \$

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

L'encaissement net pour les flux de trésorerie est de 45 467 \$, correspondant à la trésorerie de la société acquise diminuée de la contrepartie en espèces payées.

6. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	7 101 129 \$	10 620 909 \$
Provision pour créances douteuses	(745 674)	(716 384)
	6 355 455	9 904 525
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	61 958	111 018
Autres	287 904	162 752
	6 705 317 \$	10 178 295 \$

COVRIS COOPÉRATIVE
Notes complémentaires
Au 31 octobre 2023

7. DÉBITEURS - APPARENTÉS

	2023	2022
Comptes clients - partenariats	10 375 274 \$	3 031 364 \$
Autres - partenariats	107 809	6 844
	10 483 083 \$	3 038 208 \$

8. STOCKS ET STOCKS AGRICOLES

	2023	2022
Élevage porcin	9 325 191 \$	10 367 564 \$
Stocks pour la revente	11 029 344	13 842 807
	20 354 535 \$	24 210 371 \$

9. PLACEMENTS

	2023	2022
Sollio Groupe Coopératif :		
Actions ordinaires	16 149 251 \$	16 149 126 \$
Actions privilégiées	515 878	515 853
	16 665 129	16 664 979
Énergies RC, s.e.c. :		
- part ordinaire de catégorie « A » (247 462 en 2022)	-	246 224
9023-4998 Québec inc., société privée :		
135,64 actions de catégorie « A », représentant 1,36 % des actions participantes émises	59 777	59 777
2836072 Ontario inc., société privée :		
162 920 actions de catégorie « A », représentant 2,73 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	162 920	162 920
Autres	10 285	10 294
	16 898 111 \$	17 144 194 \$

10. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	2023	2022
9232-0290 Québec inc. :		
2 actions de catégorie « A », représentant 12,5 % des actions émises ayant droit de vote	2 \$	2 \$
1 action de catégorie « Ordinaire », représentant 9,09 % des actions participantes émises	1	1
	3	3
RP2R commandité inc. :		
19 actions de catégorie « A.1 », représentant 19 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	19	19
RP2R, s.e.c. :		
19 parts ordinaires de catégorie « A », représentant 19 % des parts participantes émises et ayant droit de vote	3 706 367	2 175 702
Fermes Boréales, s.e.c. :		
600 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 25,42 % des parts participantes émises	67 454	40 982
Fermes Boréales 3, s.e.c. :		
400 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 16,95 % des parts participantes émises	149 368	131 683
Gestion Fermes Boréales, s.e.c. :		
1 440 parts ordinaires de catégorie « A », représentant 12,2 % des parts participantes émises	29 880	32 172
RP2R immo inc. :		
19 actions de catégorie « A », représentant 19 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	(5 539)	4 104
Fermes Boréales 4, s.e.c. :		
440 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 18,64 % des parts participantes émises	237 216	217 415

COVRIS COOPÉRATIVE
Notes complémentaires
Au 31 octobre 2023

10. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS (suite)

	2023	2022
Partenariat agricole GQ s.e.c. :		
391 663,38 parts ordinaires de catégorie « A », représentant 7,44 % des parts participantes émises et ayant droit de vote	39 412 \$	359 341 \$
1 174 990,14 parts privilégiées de catégorie « C »	1 174 990	1 174 990
	1 214 402	1 534 331
GQ commandité inc. :		
74,19 actions de catégorie « A », représentant 7,44 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	235 072	235 072
Groupe Symac s.e.c. :		
300 parts ordinaires, représentant 30 % des parts participantes émises et ayant droit de vote	1 058 866	755 123
Avances, sans intérêts et sans mode d'encaissement défini	987 666	987 666
	2 046 532	1 742 789
2955-0225 Québec inc. :		
300 actions ordinaires, représentant 30 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	30	30
	7 680 804 \$	6 114 302 \$

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 188 763 \$	- \$	1 188 763 \$	1 188 763 \$
Aire de stationnement	585 552	124 237	461 315	461 383
Améliorations de terrains	7 608	7 608	-	-
Bâtiments	12 123 273	3 168 428	8 954 845	9 086 256
Matériel et outillage	7 072 880	3 704 482	3 368 398	3 082 710
Matériel informatique	293 109	281 247	11 862	9 758
Matériel roulant	3 231 629	2 393 840	837 789	875 994
Mobilier de bureau	168 288	134 518	33 770	42 212
	24 671 102 \$	9 814 360 \$	14 856 742 \$	14 747 076 \$

12. ACTIFS INCORPORELS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Actifs incorporels amortis				
Logiciels	164 495 \$	161 457 \$	3 038 \$	17 523 \$
Actifs incorporels non amortis				
Quotas avicoles	450 000	-	450 000	450 000
	614 495 \$	161 457 \$	453 038 \$	467 523 \$

13. EMPRUNTS BANCAIRES

La coopérative bénéficie d'un emprunt bancaire autorisé au montant de 17 500 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, garanti par les comptes clients et les stocks de la coopérative d'une valeur nette comptable de 17 448 073 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

À même l'emprunt bancaire autorisé, l'institution financière a mis à la disposition de la coopérative, des lettres de garantie pour un maximum de 2 100 000 \$.

De plus, la coopérative bénéficie d'une acceptation bancaire au montant nominal de 4 000 000 \$, portant intérêt au taux de 5,45 % et échéant le 14 novembre 2023.

La coopérative bénéficie d'une facilité de crédit autorisée au montant de 7 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 2 %, garantie par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels de la coopérative d'une valeur nette comptable de 50 976 648 \$.

Également, une filiale de la coopérative détient un emprunt bancaire autorisé au montant de 1 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, garanti par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels de la filiale d'une valeur nette comptable de 4 260 884 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

De plus, une filiale de la coopérative détient un emprunt bancaire autorisé au montant de 1 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles de la filiale d'une valeur nette comptable de 5 077 979 \$ et par un cautionnement des actionnaires au montant de 3 500 000 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

Ces filiales de la coopérative se sont engagées à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2023, un des ratios de l'une d'elle n'était pas respecté.

De plus, la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers consolidés, un ratio financier. Au 31 octobre 2023, ce ratio était respecté.

COVRIS COOPÉRATIVE
Notes complémentaires
Au 31 octobre 2023

14. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	5 773 768 \$	8 011 812 \$
Salaires et vacances	574 995	720 684
Retenues à la source et charges sociales	95 404	136 353
Produits reportés	7 500	7 500
Frais courus	1 509 553	1 287 018
Aide financière reportée	16 000	16 000
	7 977 220 \$	10 179 367 \$

15. CRÉDITEURS - APPARENTÉS

	2023	2022
Comptes fournisseurs - partenariats	20 575 574 \$	15 640 202 \$
Frais courus - partenariats	156 202	61 144
	20 731 776 \$	15 701 346 \$

16. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt de 3 000 000 \$, dont 132 335 \$ étaient à recevoir au 31 octobre 2023, portant intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1%, échéant en juillet 2027, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles de la coopérative d'une valeur nette comptable de 58 845 221 \$(^a)	2 867 665 \$	-
Emprunt de 37 601 \$, remboursable par versements mensuels de 628 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 0,06 %, échéant en février 2026, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 15 661 \$(^a)	17 518	25 049
Emprunt de 29 492 \$, remboursable par versements mensuels de 492 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 0,07 %, échéant en février 2026, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 12 283 \$	13 734	19 643
Billet de 234 998 \$, sans mode de remboursement défini, portant intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en juin 2025	234 998	234 998

COVRIS COOPÉRATIVE
Notes complémentaires
Au 31 octobre 2023

	2023	2022
Emprunt de 5 700 000 \$, dont 1 000 510 \$ étaient à recevoir au 31 octobre 2023, portant intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1 %, échéant en octobre 2024, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles de la coopérative d'une valeur nette comptable de 58 845 221 \$ ^(a)	4 363 812 \$	- \$
Emprunt de 3 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 19 271 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, échéant en avril 2024, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles d'une filiale d'une valeur nette comptable de 5 077 979 \$ et par un cautionnement de ses actionnaires au montant de 3 500 000 \$ ^(c)	3 372 396	3 584 375
Emprunt de 461 000 \$, remboursable par versements mensuels de 7 683 \$, plus les intérêts au taux préférentiel moins 0,25 %, échéant en mars 2024, garanti par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels d'une filiale d'une valeur nette comptable de 4 260 884 \$ ^(d)	138 300	222 817
Emprunt de 517 000 \$, remboursable par versements mensuels de 8 617 \$, plus les intérêts au taux préférentiel moins 0,25 %, échéant en octobre 2024, garanti par certains biens meubles de la coopérative d'une valeur nette comptable de 94 352 \$ ^(b)	103 400	206 800
Billet d'une société privée, remboursable lors de l'encaissement d'un placement, sans intérêts	221 886	221 886
Emprunt de 91 402 \$, remboursable lors de l'encaissement d'un placement, sans intérêts	89 166	89 166
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral	40 000	40 000
Avances d'une société privée, annulée suite à l'acquisition de la totalité des actions votantes et participantes	-	211 915

COVRIS COOPÉRATIVE
Notes complémentaires
Au 31 octobre 2023

	2023	2022
Emprunts totalisant 8 935 000 \$, refinancés au cours de l'exercice	- \$	5 136 629 \$
	11 462 875	9 993 278
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(650 420)	(493 305)
Dette à long terme remboursable sur demande	(10 148 709)	(5 075 795)
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	(99 883)	(391 200)
	563 863 \$	4 032 978 \$

Même si les emprunts venant à échéance au cours du prochain exercice et remboursables sur demande comportent une clause de remboursement anticipé, la direction est d'avis que le prêteur ne se prévaudra pas de cette clause au cours du prochain exercice et que les emprunts seront renouvelés à des conditions similaires. Dans l'hypothèse où le remboursement anticipé des emprunts ne sera pas exigé, les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	943 136 \$
2025	1 212 010 \$
2026	522 389 \$
2027	518 017 \$
2028	518 017 \$

- a) La coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers consolidés, un ratio financier. Au 31 octobre 2023, ce ratio n'était pas respecté. Conséquemment, le solde de l'emprunt a été présenté dans la dette à long terme sur demande.
- b) La coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers individuels, un ratio financier. Au 31 octobre 2023, ce ratio était respecté.
- c) Une filiale de la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2023, ces ratios n'étaient pas respectés. Conséquemment, le solde de l'emprunt a été présenté dans la dette à long terme remboursable sur demande.
- d) Une filiale de la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2023, ces ratios étaient respectés.

17. PASSIF (ACTIF) D'IMPÔTS FUTURS

Le montant des impôts futurs attribuables à chaque type d'écart temporaire, de pertes fiscales inutilisées et de réduction d'impôts inutilisées se détaille comme suit :

	2023	2022
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	684 743 \$	664 060 \$
Ristourne à imposition différée	2 176 386	2 176 386
Comptabilité de caisse	(1 516 014)	(668 786)
Pertes fiscales inutilisées	(352 605)	(463 497)
Déduction pour ristournes reportées	(101 550)	(166 533)
Autres	(30 535)	(49 378)
	860 425 \$	1 492 252 \$

Le solde des impôts futurs est ventilé entre l'actif et le passif d'impôts futurs comme suit :

Actifs d'impôts futurs	(1 871 583) \$	(1 503 494) \$
Passifs d'impôts futurs	2 732 008	2 995 746
	860 425 \$	1 492 252 \$

18. CAPITAL SOCIAL

Nombre illimité de parts sociales dont 200 doivent être détenues par des membres, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, payable soit à la date de souscription au comptant ou à raison de 500 \$ comptant à l'admission comme membre et le solde lorsqu'au cours d'une année, des ristournes sont déclarées, les montants attribués aux membres à titre de ristournes sont retenus par la coopérative et versés directement à cette dernière en guise de paiement sur les parts souscrites et non payées jusqu'à concurrence de la totalité du solde impayé sur ces parts. Un membre ne détient qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu et les parts sont rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts sociales auxiliaires dont 6 doivent être détenues par des membres auxiliaires, d'une valeur nominale de 10 \$, payables à la date de souscription au comptant, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts sociales pour membres entrepreneurs, d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre doit détenir au moins 50 parts sociales de qualification

18. CAPITAL SOCIAL (suite)

Parts privilégiées de catégorie « A » Fusion 2020 Covilac séries 2012 à 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées CFQ Fusion 2020 Covilac série 1995, d'une valeur nominale de 1 \$, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Covilac séries 2017 à 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts à des taux de 3,75 %, 4 % et 4,75 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Parts privilégiées de catégorie « A » Fusion 2020 Parisville séries 2009 à 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées de catégorie « C » Fusion 2020 Parisville, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées de catégorie « D » Fusion 2020 Parisville, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Parisville séries 2017 à 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Parisville séries 2017 à 2019, d'une valeur nominale de 1 \$, portant intérêts au taux maximum de 4 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

18. CAPITAL SOCIAL (suite)

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif / parts privilégiées Fusion 2020 Parisville série 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Parts privilégiées admissibles au régime enregistré d'épargne retraite Fusion 2020 Parisville série 2004, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Parts privilégiées de catégorie « E » séries 2020 et 2021, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif séries 2020 et 2021, d'une valeur nominale de 1 \$, portant intérêts au taux maximum de 20 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

	2023	2022
Émises, souscrites et payées :		
Capital social ordinaire		
- Capital ordinaire de qualification	921 651 \$	927 640 \$
- Capital auxiliaire	31 158	31 518
	952 809	959 158

18. CAPITAL SOCIAL (suite)

Capital social privilégié

- Capital privilégié de catégorie « A » Fusion 2020 Covilac séries 2012 à 2020	3 006 129 \$	3 064 312 \$
- Capital privilégié CFQ Fusion 2020 Covilac série 1995	741 000	741 000
- Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020 Covilac séries 2017 à 2019	258 651	362 629
- Capital privilégié de catégorie « A » Fusion 2020 Parisville séries 2009 à 2020	2 136 291	2 154 731
- Capital privilégié de catégorie « C » Fusion 2020 Parisville	233 738	235 018
- Capital privilégié de catégorie « D » Fusion 2020 Parisville	119 065	121 465
- Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020 Parisville séries 2017 à 2019	60 000	75 000
- Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020 Parisville séries 2017 à 2019	216 261	305 209
- Capital privilégié admissible au R.I.C.-P.P. Fusion 2020 Parisville série 2019	17 900	17 900
- Capital privilégié REER Fusion 2020 Parisville série 2004	12 227	13 227
- Capital privilégié de catégorie « E » séries 2020 et 2021	736 790	747 225
- Capital privilégié admissible au R.I.C. séries 2020 et 2021	691 584	491 998
	8 229 636	8 329 714
	9 182 445 \$	9 288 872 \$

Au 31 octobre 2023, les parts sociales souscrites mais non encore payées s'élèvent à 337 855 \$.

Au cours de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante :

	2023	2022
Solde au début	9 288 872 \$	8 840 693 \$
Émission de capital social	95 757	731 448
Rachat de capital social	(202 184)	(283 269)
Solde à la fin	9 182 445 \$	9 288 872 \$
Nombre de membres	629	629

19. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :

	2023	2022
Débiteurs	5 205 083 \$	4 162 063 \$
Débiteurs - apparentés	(7 444 875)	(3 038 208)
Stocks et stocks agricoles	4 424 446	(4 409 075)
Frais payés d'avance	(5 244)	(1 304)
Créditeurs	(4 760 510)	(12 260 960)
Créditeurs - apparentés	5 030 430	15 701 346
Dépôts de clients	1 107 978	203 696
Impôts	(16 322)	197 573
	3 540 986 \$	555 131 \$

Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie :

	2023	2022
Émission de capital social en contrepartie de ristournes	- \$	513 927 \$

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 31 octobre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses emprunts bancaires, de ses créditeurs, de ses dépôts de clients et de sa dette à long terme.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux débiteurs et aux avances.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, la coopérative évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la coopérative l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la coopérative avec des partenariats au cours de l'exercice :

	2023	2022
Produits		
Chiffre d'affaires	2 493 628 \$	2 247 729 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 51,9 % (57,3 % en 2022) de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

22. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

La coopérative a cautionné des facilités de crédit qu'un partenariat a contractées pour un montant maximum de 6 000 000 \$. Au 31 octobre 2023, le solde de ces emprunts totalise 15 352 682 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que la coopérative pourrait devoir payer en cas de défaut du partenariat.

De plus, la coopérative s'est engagée solidairement avec tous les actionnaires d'un partenariat à injecter les fonds nécessaires pour couvrir tout défaut ou non-respect du ratio exigé sur un crédit rotatif. Au 31 octobre 2023, ce ratio n'était pas respecté. Il est impossible d'évaluer le montant que la coopérative pourrait devoir payer en raison du non-respect du ratio de la part du partenariat.

La coopérative a cautionné une facilité de crédit qu'un partenariat a contractée pour un montant maximum de 180 000 \$. Au 31 octobre 2023, le solde de ces emprunts totalise 19 816 605 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que la coopérative pourrait devoir payer en cas de défaut du partenariat.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

Bilan social annuel de Covris Coopérative

Covris Coopérative se distingue par sa force coopérative et par son rôle de leader économique sur son territoire. Notre équipe est solidaire dans le développement de votre entreprise. Au quotidien, nous maintenons, avec vous, nos relations de priorité. Nous priorisons notre présence auprès de vous et dans votre milieu afin d'assurer votre pérennité sur notre territoire.





Portes ouvertes à la Ferme Philo

Le vendredi 17 mars 2023, la Ferme Philo inc., une de nos fermes membres, tenait une importante journée portes ouvertes. Covris Coopérative était fière de commanditer et de jouer un rôle important dans l'organisation de cet événement.



Forum coopératif féminin

En avril 2023, Covris Coopérative était heureuse de participer à la 15^e édition du Forum coopératif féminin en partenariat avec les coopératives Agiska et Uniag. Plus d'une centaine d'agricultrices ont pris part à l'événement avec enthousiasme.

Année après année, le Forum constitue un événement apprécié grâce à la qualité des conférences présentées, la possibilité pour les femmes de repartir avec des conseils pratiques qu'elles peuvent mettre en application dans leur vie quotidienne et au plaisir de faire du réseautage qui se poursuit bien au-delà de l'événement.





Journée parcelles 2023

Le 6 septembre 2023, nous avons tenu notre journée Parcelles à Baie-du-Febvre. Malgré la canicule, la centaine de participants et participantes ont eu droit à une journée très riche en informations grâce aux nombreuses présentations et à la visite commentée des différentes parcelles. Lors de cette édition, plusieurs variétés de semences de maïs et de soya étaient bien en évidence. Ces variétés avaient bien résisté à l'été en dents de scie que nous avons connu.

Encore une fois, les producteurs et productrices qui s'étaient déplacés pour assister à nos présentations sont repartis la tête remplie d'informations de grande valeur.



Journée à moto des membres de Covris

En raison des aléas de la température, la randonnée à moto des membres de Covris a dû faire preuve de résilience avant d'enfin pouvoir prendre la route le jeudi 31 août 2023. Nos motocyclistes ont eu une magnifique journée pour se balader dans la région du Centre-du-Québec. Ils ont profité de cette balade vers Sorel pour s'arrêter à notre poulailler et à notre plan d'engrais situé à Saint-Aimé.

Une fois de plus, les participants et participantes ont grandement apprécié leur périple. Ils ont eu le temps de renouer avec de vieilles connaissances et de découvrir de nouveaux visages. Une camaraderie facile à créer entre des gens qui partagent la passion de la moto.





Semaine de la Coopération

Covris a souligné la Semaine de la Coopération qui s'est tenue à la mi-octobre 2023. Beaucoup de visites de fermes ont été organisées auxquelles ont pris part les experts-conseils, les expertes-conseils ainsi que des administrateurs et administratrices du CA de Covris.

Compte tenu de l'importance économique croissante de notre réseau de quincailleries et de dépanneurs, un concours a été organisé dans tous nos commerces. La population était invitée à compléter un coupon de participation pour gagner un abonnement comme membre de Covris Coopérative et des cartes-cadeaux.



Tournoi de golf

Dame Nature s'est évertuée à nous rendre la vie misérable lors du Tournoi de golf 2023. Nos golfeurs ne se sont pas laissé abattre et ont répondu à l'appel des organisateurs. Encore cette année, le Tournoi de golf de Covris Coopérative a affiché complet. Malgré une météo incertaine, la plupart des quatuors ont quand même pu terminer leur parcours au complet.



Fête automnale à Parisville

Le slogan de Covris Coopérative, au cœur de nos communautés, ne s'est jamais aussi bien appliqué que lors de la Fête automnale de Parisville en septembre 2023. Historiquement, Parisville occupe une place de choix au sein de notre coopérative. Notre présence dans cette belle communauté rurale ne fait pas de doute en raison de nos activités économiques. Il allait donc de soi que l'on commandite la Fête automnale de nos voisins et amis.



Voyage au match des Canadiens

La tradition du voyage annuel pour aller voir jouer les Canadiens de Montréal s'est poursuivie en 2023. Le jeudi 9 mars 2023, une cinquantaine de membres de Covris ont monté à bord d'un autobus avec l'espoir d'assister à une victoire de leur club favori. Malheureusement, comme c'est souvent le cas ces années-ci, les Glorieux ont été vaincus par les Rangers au compte de 4 à 3. Cette défaite n'a pas jeté de douche froide sur l'enthousiasme des membres de Covris. Ils ont aimé leur voyage et attendent avec impatience la saison 2023-2024 pour être témoins d'une victoire.

Performances laitières

Quelle belle façon de souligner les bonnes performances laitières de nos membres que de les réunir à l'occasion d'un match de hockey! Une trentaine de personnes ont fraternisé le 23 mars 2023 pour fêter une année de performance laitière bien remplie pour les membres de Covris Coopérative. Nos experts-conseils et expertes-conseils les ont amenés au Colisée Vidéotron pour voir à l'œuvre les Lions de Trois-Rivières, le club-école des Canadiens de Montréal dans la ligue ECHL.





Exposition Agricole de la MRC de Bécancour

Si les expositions agricoles régionales ne sont plus aussi nombreuses qu'à une époque pas si lointaine, celle de Bécancour à Saint-Pierre-les-Becquets continue d'attirer des foules nombreuses.

Pour Covris Coopérative, c'est un événement marquant de l'année agricole. Un grand nombre d'experts-conseils et d'expertes-conseils sont sur place pour prêter mainforte à leurs clients, clientes et membres. Ils sont d'une grande aide pour nos membres durant toute la journée. On ne peut également pas oublier de mentionner le grand méchoui que donne notre coopérative en collaboration avec nos amis du Groupe SYMAC.



Voyage au Festival Western

Un voyage au Festival Western de Saint-Tite, voilà une autre tradition qui n'est pas près de mourir. Chaque année, nous réussissons à remplir un autobus d'une cinquantaine de places pour aller assister à un spectacle époustouflant. Le 15 septembre 2023, lors d'une belle soirée de fin d'été, nos membres ont été heureux de se divertir, de renouer avec de vieux amis et de profiter d'un spectacle haut en couleur. Tous ont déjà hâte au prochain voyage.





Fonds coopératif d'aide à la relève agricole

Ce programme permet aux jeunes productrices et producteurs agricoles membres de notre réseau coopératif de bénéficier d'un soutien financier avec la collaboration du Mouvement Desjardins, d'un soutien professionnel et d'une offre de développement des compétences.



COHORTE 2020-2023

M. Pierre-Yves Lemay
Ferme Gillubert inc.
Leclercville
Production laitière



COHORTE 2021-2024

M. Joël Ruttiman,
Ferme Benjo 2003 inc.,
Saint-Zéphirin
Production laitière



COHORTE 2022-2025

M. Jérôme Couture
Ferme Camilienne,
Leclercville
Production laitière



COHORTE 2020-2023

M. Gabriel Richard
Ferme Ricagri inc.,
Leclercville
Production laitière



COHORTE 2021-2024

M. François Auger
Ferme Laitière Maribert,
Leclercville
Production laitière



COHORTE 2023-2026

Mme. Isabelle Brisson
Ferme Brissi inc.,
Sainte-Sophie-de-Lévrard
Production laitière et grande cultures



COHORTE 2020-2023

Mme Geneviève Drolet
Damestar Holstein senc,
Ste-Cécile-de-Lévrard
Production laitière



COHORTE 2022-2025

M. Frédéric Fleurent
Ferme Fleurandre
Baie-du-Febvre
Production laitière



Prix Relève Sollio une belle présence de Covris Coopérative

Prix relève
Sollio
Édition 2023-2024

Le Prix Relève Sollio, auparavant connu comme le Prix établissement et transfert de ferme, a vu deux de nos fermes faire partie des finalistes de la dernière édition. Le Prix Relève Sollio est une initiative historique de Sollio qui a permis à des agriculteurs et agricultrices de gagner de beaux prix depuis 20 ans que le programme existe.

La Ferme Grolier représentée par Mme Élyse Groleau et son conjoint Michael Plourde s'est mérité le prix Gagnante dans la catégorie « Transfert ».

La Ferme Aviparc représentée par Mme Éliane Dionne et son conjoint M. Félix Pépin s'est vu attribuer le titre de finaliste dans la catégorie « Établissement ».



Places d'affaires

Siège social

40, rue de L'Église
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0
450 783-6491

Centre administratif de Parisville

1098, route 265 Nord
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2303

Garage Symac

1192, route 265 Nord
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2000

Quincailleries

Matériaux Fortierville

141, rue Principale
Fortierville (Québec) G0S 1J0
819 287 4595

Agrizone Parisville

1238, route 265 Nord
Parisville (QC) G0S 1X0
819 292 2511

BMR Express

St-Pierre-les-Becquets

350, route Marie-Victorin
St Pierre les Becquets (QC) G0X 2Z0
819 263 2333

Covilem inc.

2705, boulevard Louis Fréchette
Nicolet (QC) J3T 1N1
819 293-4825

BMR Baie-du-Febvre

42, rue de l'Église
Baie du Febvre (QC) J0G 1A0
450 783 -6491, poste 2321

Secteur agricole

Centre de grains de Parisville

1201, rue Principale Ouest
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2518

Meunerie de Parisville

1201, rue Principale Ouest
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2513

Centre de grains de Baie-du-Febvre

40, rue de L'Église
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0
450 783-6494

Centre des fertilisants de Parisville

1201, rue Principale Ouest
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2434

Dépanneurs et stations-service

St-Édouard

2408, route Principale
St-Édouard-de-Lotbinière (QC) G0S 1Y0
418 796-3098

Parisville

1238, route 265 Nord
Parisville (QC) G0S 1X0
819 292-2511

St-Pierre-les-Becquets

350, route Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets (QC) G0X 2Z0
819 263-2333

Plan végétal de Baie-du-Febvre

171, rue de l'Église
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0
Engrais : 450 783-6487
Semences : 450 783-6490

Plan d'engrais Saint-Aimé

640, rue St-Pierre Sud
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0
450 788-2122

Poulailler Covris Coopérative

460, rang Bord de l'eau,
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0.

Division agroenvironnement

40, rue de L'Église
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0
450 783-6840

Bécancour (Gentilly)

3800, boulevard Bécancour
Bécancour (Gentilly) (QC) G9H 3W5
819 298-2879

Covilem inc.

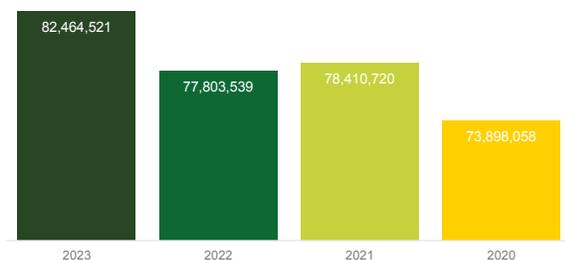
2705, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (QC) J3T 1N1
819 293-4825

Dépanneur l'Escale

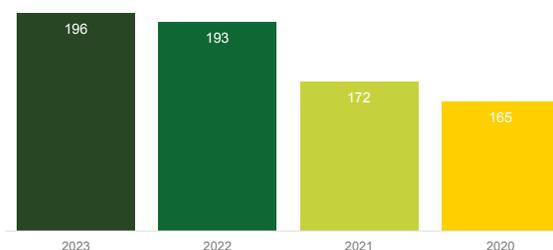
370, route Marie-Victorin
Baie-du-Febvre (QC) J0G 1A0
450 783-6162

Faits saillants

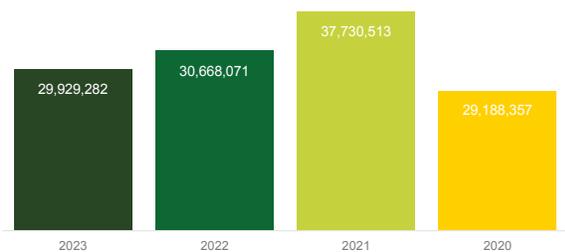
Actifs



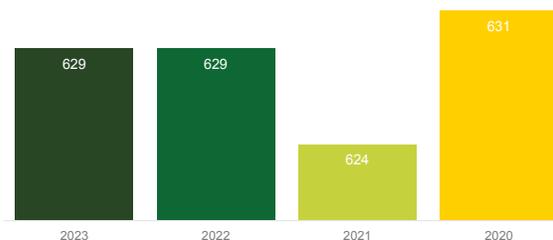
Employés



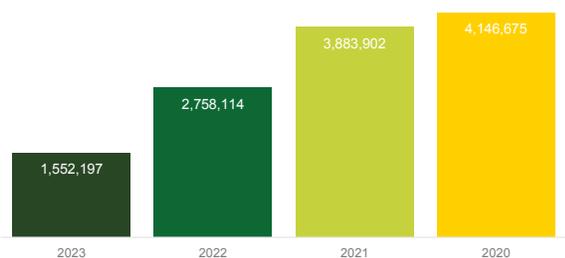
Avoir



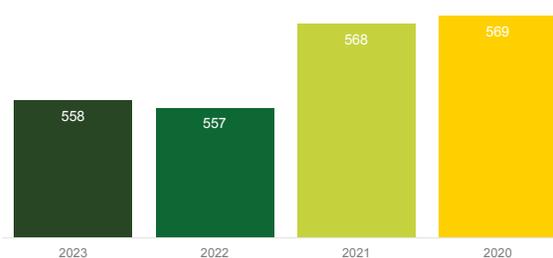
Membres sociétaires



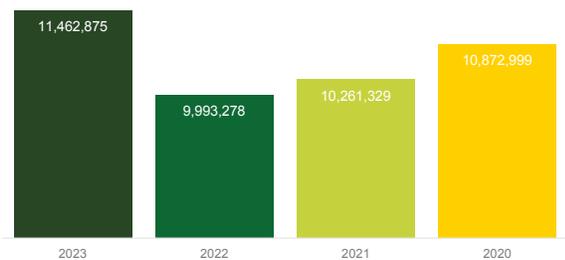
Fonds de roulement



Membres auxiliaires



Dettes





Covris

Coopérative

Le symbole est une marque de commerce de Sollio Groupe Coopératif, utilisée sous licence.

